PRANGINS
le journal des autorités INFO

Photo Thomas Jantscher: Le restaurant scolaire.

ÉDITORIAL

Une cantine pour tous à prix unique

Dominique-Ella Christin
Municipale pilote du projet de construction de bâtiments sur le site scolaire de la Combe, incluant une cantine.

Les Pranginois ont plébiscité l'introduction de la journée continue de l'écolier en votation cantonale.

Vous avez ainsi envoyé un signal clair: le souhait que vos enfants puissent rester à l'école à la pause de midi. La Municipalité s'est mise à l'ouvrage afin de répondre à cette attente et d'améliorer la qualité de vie des élèves tout en facilitant la vie des familles.

Les infrastructures que nous venons d'inaugurer sur le site scolaire de la Combe concrétisent cette volonté politique (lire en pages 2 et 3). Un nouveau bâtiment abritant un restaurant scolaire, une salle d'animation parascolaire et un bâtiment entièrement rénové, comprenant notamment une magnifique bibliothèque, permettent à notre commune d'offrir à vos enfants un accueil de qualité à la pause de midi à des conditions attractives.

La Municipalité souhaitait avant tout que chaque enfant ait la possibilité de manger au sein de son école, sans devoir s'inscrire sur une liste d'attente, ni répondre à des critères d'attribution discriminatoires (par exemple la nécessité que les deux parents travaillent). Ainsi, la cantine scolaire a été conçue pour pouvoir proposer deux services afin d'accueillir potentiellement l'ensemble des 180 élèves pranginois âgés de 8 à 12 ans.

Par ailleurs, pour la Municipalité, l'accueil à la pause de midi fait partie intégrante d'une journée continue de l'écolier, qui implique des horaires «bloc». Il n'a donc pas à être facturé en fonction du revenu des familles.
Elle a donc choisi une politique tarifaire forfaitaire: un prix unique de 10 francs pour le repas et l'encadrement est appliqué pour tous. En cas de besoin avéré, une aide financière peut être accordée.

Aujourd'hui, tous vos enfants peuvent accéder aux bénéfices d'intégration et de socialisation que représentent les moments partagés lors de la pause-repas à midi. La Municipalité est heureuse d'avoir ainsi répondu à vos attentes.